

7. Inscriptions scolaires



La mairie d'Avord assure l'inscription des enfants fréquentant le groupe scolaire Georges Guynemer (maternelle et élémentaire).

Les inscriptions se font généralement au printemps pour la rentrée de septembre, mais peuvent être réalisées tout au long de l'année en cas de déménagement.

L'inscription s'effectue en mairie, muni des documents suivants :

- **Livret de famille** (ou extrait d'acte de naissance de l'enfant)
- **Justificatif de domicile** de mois de 3 mois
- **Carnet de santé de l'enfant** (pages vaccinations)
- Eventuellement, un **certificat de radiation** si l'enfant est déjà inscrit dans une autre école.

Un certificat d'inscription scolaire vous sera remis par la mairie.

Vous devrez ensuite le présenter à la direction de l'école pour finaliser l'admission de votre enfant.

En revanche, la compétence scolaire appartient à la communauté de commune de La Septaine

Groupe scolaire Georges GUYNEMER

Adresse : 20 Rue Saint-Exupéry, 18520 Avord

Téléphone : 02 48 69 12 88

Courriel : ce.0180466J@ac-orleans-tours.fr